

Nations



Unies

*Avis de vacance pour une position soumise à un détachement officiel de la part des autorités gouvernementales des Etats membres de l'Organisation des Nations Unies
Les nominations sont restreintes aux postes financés par le fonds de soutien aux opérations de maintien de la paix*

Intitulé du poste et rang : Chef de la Composante Police, D2
Organisation : Mission Multi -Dimensionnelle pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA)
Lieu d'affectation : Bangui
Superviseur : Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG)
Durée du contrat : 12 mois (Renouvelable)
Date limite de dépôt de candidature : 11 Novembre 2020
Numero de l'offre de l'emploi : 2020-MINUSCA-89614-DPO

Valeurs Fondamentales des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSABILITES :

Le mandat de la MINUSCA porte sur les défis immédiats auxquels le pays est confronté tout en mettant en place les bases d'une paix et d'une sécurité durables. Sous la direction et la supervision du Représentant Spécial du Secrétaire Général (RSSG), le / la titulaire sera responsable, mais sans se limiter aux tâches suivantes :

- Conseiller le Chef de la Mission et tous les autres représentants des dirigeants de mission de l'ONU sur les questions liées à la mise en œuvre du mandat de la composante policière et fournir des rapports réguliers sur les questions clés et la mise en œuvre du programme de travail ;
- Conseiller le RSSG sur les questions relatives aux besoins d'assistance/de soutien pour le développement de la Police Nationale de l'État-hôte conformément aux standards des normes internationales de la police ;
- Développer la stratégie de la mission de la composante police conformément aux objectifs généraux de la mission et le consolider auprès de tout le personnel de la composante police ;
- Développer et établir une stratégie opérationnelle et les procédures administratives pour la composante police des Nations Unies et assurer l'exécution effective et efficace des tâches de police, comme demandé. Ces tâches comprendront l'élaboration de plans de mise en œuvre à l'appui de la police et de la gendarmerie de la République Centrafricaine ;
- Développer une relation professionnelle étroite avec la police et la gendarmerie aux niveaux national/ministériel, du commandement supérieur, avec les dirigeants des communautés, du gouvernement et d'autres agences concernées, afin de faciliter l'exécution du mandat ;
- Fournir des conseils spécifiques sur la Politique Sécurité Nationale globale et ses cadres pertinents qui définissent le rôle, les structures de commandement et la responsabilité de la police et de la gendarmerie de la RCA ;

- Soutenir le partenariat avec les acteurs nationaux, les agences, fonds et programmes des Nations Unies et autres parties prenantes, et entreprendre une évaluation complète des besoins de la police et de la gendarmerie Centrafricaine et élaborer des propositions pour le soutien bilatéral / multilatéral des donateurs ;
- Fournir des appuis et des conseils aux autorités nationales sur la réforme et le renforcement du système de police en tenant compte des réalités et pertinence locales à l'aune des normes internationales en matière de Droits de l'Homme, et en incluant la mise en œuvre de processus de planification stratégique, des propositions législatives, l'élaboration des politiques et des procédures, la réhabilitation des installations, la gestion de la police conformément aux lignes directrices internationales, l'administration policière, la gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines, la gestion de la performance et la formation du personnel ;
- Fournir appui, conseil et assistance au gouvernement de la RCA dans l'élaboration d'un plan stratégique global pour le développement des services de police et de gendarmerie et aider à sa mise en œuvre à travers un processus élargi de consultations en coordination avec les partenaires internationaux et nationaux ;
- Assurer une réforme globale de l'application de la loi et des initiatives de développement grâce à une coordination et une collaboration étroite avec les composantes transversales de l'état de droit ;
- Développer des mécanismes de recueil et l'institutionnalisation des meilleures pratiques et des expériences apprises par la composante police ;
- Représenter la mission dans tout mécanisme mis en place pour coordonner le soutien international / bilatéral au développement de la police et de la gendarmerie Centrafricaines ou d'autres institutions chargées de l'application de la loi ;
- Contrôler et superviser les missions opérationnelles de la Police des Nations Unies dans le respect des termes du mandat ;
- Gérer, conseiller, développer et former le personnel placé sous son autorité, et veiller à l'emploi adéquat de tous les policiers, y compris les unités de Police constituées, pour la mise en œuvre du mandat ;
- Consulter et collaborer régulièrement avec les agences des Nations Unies, les ONG internationales et nationales, les officiers de justice, les agents correctionnels, les donateurs bilatéraux/multilatéraux, les membres de la société civile et les membres du gouvernement national de l'État hôte sur les questions policières pertinentes visées par le mandat de la Mission ;
- Superviser régulièrement les performances et l'état de préparation de l'UNPOL à adapter de manière proactive sa posture pour atténuer efficacement les menaces sécuritaires contre les civils et le personnel des Nations Unies ;
- Coordonner et soutenir les initiatives du Bureau des Droits Humains des Nations Unies relatives au contrôle de la police, à l'élaboration de mécanismes de responsabilisation et de formation policière ;
- Exécuter toutes autres fonctions conformes au mandat énoncé dans la résolution du Conseil de Sécurité et tel que requis par le Chef de Mission, relativement la gestion de la police des Nations Unies.

COMPETENCES:

Professionalisme: Tire fierté de son travail et de ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévère face aux obstacles et aux difficultés ; garde son calme dans les situations de crise; prend la responsabilité d'intégrer les perspectives du

genre et d'assurer la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail. Forte capacité de négociation et de résolution de conflits. Expertise exceptionnelle dans le domaine technique du travail en général et dans les domaines spécifiques supervisés en particulier ; solides compétences organisationnelles ; expérience dans la gestion et l'administration : capacité de réviser et modifier le travail d'autrui.

Aptitude à planifier et à organiser : Définit clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchise les activités et tâches prioritaires ; modifie les priorités en fonction des besoins ; prévoit suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tient compte des risques et des imprévus dans la planification ; suit l'exécution des plans et les modifie s'il y a lieu ; tire le meilleur parti du temps dont il dispose.

Souci du client: Considère tous ceux auxquels est assurée la prestation de services comme des « clients » et chercher à voir les choses de leur point de vue ; établit et maintient des partenariats productifs avec les clients en gagnant leur confiance et leur respect ; discerne les besoins des clients et trouve les moyens d'y répondre ; suit l'évolution de la situation des clients, sur les plans tant intérieur qu'extérieur, afin de pouvoir devancer les problèmes ; tient les clients informés de l'avancement des projets ; tient les délais pour la livraison des produits ou la prestation des services.

Qualités de chef : Sert de modèle à son entourage ; arme chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; établit et entretient des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; prévoit les conflits et s'efforce de les résoudre à l'amiable ; s'investit dans le changement et le progrès ; ne se cantonne pas dans le statu quo ; a le courage de prendre des positions impopulaires.

Vision stratégique : Discerne les enjeux, les opportunités et les risques stratégiques ; établit clairement les liens existants entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs des unités de terrain ; définit et communique une orientation organisationnelle générale et convaincante, qui incite les autres à poursuivre dans la même direction ; inspire de l'enthousiasme au sujet des possibilités futures.

QUALIFICATIONS:

Formation : Diplôme universitaire du second cycle (Master ou équivalent) en Droit, gestion policière, application de la Loi, études de sécurité, justice pénale, administration publique, gestion des ressources humaines, gestion du changement, ou dans un domaine connexe.

Un diplôme universitaire de premier cycle combiné à une expérience pertinente peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire du second cycle. Une formation avancée pour le commandement / les cadres supérieurs est hautement souhaitable. L'obtention d'un diplôme d'une académie de police certifiée ou d'un autre établissement de formation en application de la Loi reconnu à l'échelle nationale ou internationale est également requis.

Expérience professionnelle: Un minimum de 15 ans (17 ans en l'absence de diplôme universitaire de second cycle) de service actif et d'expérience progressive dans la police de terrain et au niveau du siège de la police nationale, y compris 10 ans d'expérience policière active à un niveau de prise décision élevé avec une expérience approfondie de planification stratégique et de gestion dans des domaines tels que les opérations, les ressources humaines et financières, la gestion de la criminalité, l'administration de la police ; la formation et le développement de la police ; la gestion du changement, de la réforme ou de la restructuration ou tout autre domaine est requis. Une expérience pratique de commandement dans la direction d'unités de police de niveau régional ou étatique est requise. Une expérience antérieure au sein des Nations Unies ou une expérience internationale est un avantage.

Grade :

Le grade requis pour un D-2 est Inspecteur Général, Chef de la Police équivalent au grade militaire de Général de Division ou tout grade supérieur.

Langues : la maîtrise du français et l'anglais, oral et écrit est requise. La connaissance d'une autre langue officielle des Nations Unies est un avantage.

A compétence égale, la préférence sera donnée au candidat féminin

Date de publication : 10 Septembre 2020

* Le grade dans le formulaire de candidature doit être décrit dans la langue originale du candidat sans traduction ni équivalant aux rangs militaires. Les États membres sont priés de certifier le rang de chaque candidat qu'ils nomment et de s'assurer que, seules les demandes répondant à toutes les exigences décrites dans la description d'emplois, sont soumises.

En accord avec la Politique de Vérification des Antécédents des candidats en matière de respect des droits de l'homme dans le cadre du recrutement du personnel des organismes des Nations Unies toute la personne désirant servir au sein des Nations Unies est tenue de produire une « auto-attestation » par laquelle elle certifie qu'elle n'a commis aucune infraction sérieuse et n'a été impliquée dans aucune violation des droits de l'homme ou du droit international humanitaire. La formulation exacte de l'auto-attestation est définie dans paragraphe. 5.2 de la politique ci-dessus mentionnée. La décision finale de sélection d'un candidat désirant servir au sein des Nations Unies est tributaire de la vérification des antécédents en matière de droits de l'homme.